

Le vote est utile !

Entre les deux tours des présidentielles, il est nécessaire de redire que voter est utile, utile pour faire avancer la démocratie, utile parce que vous avez la parole.

Voter pour qui ? Nous, nous voterons en nous posant notamment plusieurs questions :

Qui ne respecte pas la loi SRU sur la mixité sociale qui impose aux municipalités 20% de logements sociaux (chiffre qu'Antony n'atteint pas)?

Qui veut démolir la résidence universitaire (au point de faire une loi spéciale sur le sujet!) alors qu'il y a une carence de logements étudiants dans notre région ?

Qui ne veut pas développer les conseils de quartiers dans les villes de 60 000 habitants ?

Qui est hostile à l'élection des communautés d'agglomération au suffrage universel ?

Qui a promu le projet d'interconnexion TGV sur Antony auprès de la Région Ile-de-France?

Oui, la politique nationale a un impact sur notre démocratie locale.

“Citoyens à Antony” ne l'oublie pas, et rappelle à tous les antoniens que le 6 mai, voter est un droit mais aussi un devoir.

Agora

Bulletin édité par l'association “ Citoyens à Antony”
Membres du Collectif de rédaction : M. Baldit,
M.C Cloison., J.C Desbordes, P. Delmotte, J.P. Duffet,
F. Feuillade, J.M.Feuillade, J.F. Homassel, N. Hurtado,
J.P. Jaugin, J.F. Moingeon, S.Poinat, P.Rufat.
Maquette, secrétariat de rédaction : Collectif AGORA
Directeur de la publication : J. M. Feuillade
41, rue Pierre Cot, Antony, tel. : 01.42 .37. 70. 29.
Imprimerie spéciale : photocopies- duplicopies
Editeur : Association “Citoyens à Antony”
1 ter rue Esther 92160 Antony

Interconnexion TGV Massy-Valenton:

L'Etat et la Région s'engagent à poursuivre le projet

dans les conditions prévues par la convention de financement



Pour la troisième année consécutive, les riverains de la ligne Massy-Valenton ont manifesté dans les rues d'Antony pour rappeler leur hostilité au projet d'interconnexion TGV.

Environ 200 riverains ont participé à la marche de protestation organisée le dimanche après midi 1^{er} avril à l'appel du Comité de Défense des riverains de la ligne Massy-Valenton. Pour la troisième année consécutive, les antoniens voulaient ainsi rappeler leur opposition au projet d'interconnexion TGV qui, dans les conditions prévues par RFF, engendrera d'importantes nuisances et dégradera considérablement le cadre de vie des habitants. Parmi les manifestants quelques élus municipaux – Philippe Serin et Philippe Berthole pour la majorité municipale, Annie Laure Delacroix, gauche plurielle-les Verts, Jean Marc Feuillade et Jean François Homassel «Citoyens à Antony» réaffirmaient l'hostilité municipale au projet rappelant

le vœu du conseil municipal de juin 2005 demandant l'enfouissement des voies.

L'unanimité se fissure...

On se souvient qu'en juin 2005, à l'initiative du groupe des élus «Citoyens et Radical», le conseil municipal avait adopté un vœu pour s'opposer au projet présenté par RFF et demander l'enfouissement des voies de la ligne Massy-Valenton. Après plusieurs années de tergiversations du maire qui cherchait à négocier avec RFF des aménagements ponctuels du projet, ce texte
(Suite page 2)

L'Etat et la Région s'engagent à poursuivre le projet

(suite de la première page)



Parmi les quelques élus municipaux présents, Jean François Homassel (Citoyens à Antony) et Philippe Serin (UMP)

voté à l'unanimité cimentait l'action de l'ensemble des riverains, des associations et des institutions locales. Brutalement l'unanimité se lézarde...

En effet, c'est par le compte rendu de la manifestation du Premier avril, publié par le quotidien « Le parisien » que les antoniens ont découvert la volte face de Pascale Le Néouannic, conseillère régionale socialiste et chef de file du groupe de l'ex gauche plurielle au conseil municipal d'Antony. Dans son édition du 2 avril, le quotidien rapporte les propos de l'élue antonienne selon lesquels « Ce projet transitoire doit se faire...l'arrivée du TGV Est implique une montée en charge du trafic qui ne peut pas être bloqué sur l'Île de France. Et puis la création d'une voie supplémentaire permettra aussi d'améliorer la fréquence du RER C » « Mais, poursuit l'élue, le projet doit être considérablement amélioré. Le doublement des voies doit s'accompagner de mesures pour limiter les nuisances au maximum. C'est pourquoi nous avons demandé une étude sur l'enfouissement des voies et le décaissement dans la traversée d'Antony ». Cette volte face, à juste titre perçue comme un lâchage brutal, n'est hélas pas le fait de la seule élue socialiste d'Antony mais le résultat du nouveau contrat passé entre l'Etat et le Président du Conseil Régional d'Île-de-France.

L'Etat et la Région s'engagent à poursuivre le projet

Le 23 Mars dernier Bertrand Landrieu, Préfet et Jean Paul Huchon, Président de la Région Ile de-France ont signé le contrat de projets Etat-

Région 2007/2013. Parmi les nombreux projets évoqués dans ce document, la ligne Massy-Valenton fait l'objet de plusieurs mentions. D'abord, le contrat précise que « l'Etat et la Région s'engagent à poursuivre les opérations engagées au contrat précédent et ayant fait une convention de financement »...S'agissant de la liaison Massy Valenton, le contrat précise que « la Région accompagnera ce projet dans les conditions prévues dans la convention de financement ». En clair, pour les deux partenaires, il n'est pas question de remettre en cause le projet tel qu'il a été précédemment défini...Dès lors les riverains antoniens sont en droit de s'interroger sur l'objet et les résultats de l'étude engagée par la Région. D'évidence, le soldat Pascale Le Néouannic a été missionné pour organiser la reddition des troupes antoniennes !

Un projet peut en cacher un autre

Le contrat de projets Etat Région 2007/2013, prévoit également les études de l'interconnexion Massy-Valenton via Orly des lignes à grande vitesse en Ile de France. Il s'agit bien d'études et non de la réalisation de ce projet. En effet, pour RFF chargé de la mise en œuvre du projet concocté par l'Etat, le débat public n'interviendrait qu'en cours d'année 2009... ensuite, il faudra attendre entre quinze à vingt ans pour qu'il se concrétise... Alors en parallèle, outre l'aménagement de l'actuelle ligne Massy-Valenton permettant le passage d'une vingtaine de rames TGV supplémentaires par jour, l'Etat et la Région prévoient d'améliorer la circulation des trains de fret en Ile de France et de rendre le mode ferroviaire compétitif à la route. Ainsi, le contrat de projets Etat-Région inscrit la réalisation « d'aménagements et d'infrastructures tant au niveau du réseau ferré – réactivation de lignes, mise au gabarit- que des plates-formes – transport combiné, autoroute ferroviaire, fret express. »

Sur ce dernier point, la Région Ile de France est concernée par le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique Ecofret qui reliera Hendaye à Lille en passant par Tours et Paris. Les Régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Centre ont d'ores et déjà signé avec l'Etat la réalisation de ce projet qui a pour objet de faire circuler des trains transportant des camions afin de désencombrer la circulation routière. Les

premiers aménagements seront engagés dès 2008. Ainsi, à terme, l'actuelle ligne Massy-Valenton pourrait être appelée à servir de voie de passage ou voie de dégagement pour favoriser la concrétisation de ce projet. L'Etat et la Région ont inscrit chacun 0,50 million d'euros pour la réalisation des études TGV fret et un crédit global de 39 millions d'euros pour la réalisation de l'autoroute ferroviaire répartis à hauteur de 16 millions pour l'Etat, 16 millions pour la Région Ile de France et 7 millions pour les autres collectivités régionales.

L'urgence d'accroître l'action

On craignait que les échéances électorales passées, les partisans du projet relèvent la tête et veulent passer coûte que coûte... pressés, ils n'ont même pas attendu que s'achève cette traditionnelle période de trêve... C'est dire combien, le danger est important et imminent pour les riverains! Important parce que d'évidence le président de la Région Ile-de-France n'entend pas prendre en compte les résultats de l'étude puisqu'il vient de s'engager auprès de l'Etat à réaliser l'interconnexion dans les conditions prévues par la convention de financement, c'est-à-dire sans un sou de plus ! Imminent, parce que, dès juin prochain, les premières rames TGV-Est reliant le réseau Atlantique vont circuler sur ce tronçon et parce que la SNCF souhaite rapidement développer son offre.

Face à cette situation, «Citoyens à Antony » a saisi le maire pour lui demander d'inscrire dès la prochaine séance du conseil municipal un nouveau vœu confirmant la position intangible du Conseil municipal et rejetant la méthode mise en œuvre par l'Etat et la Région qui fait fi de la concertation et des engagements pris avec les riverains.

Voici le texte du vœu dont –on espère qu'il pourra être encore voté à l'unanimité :

« Le Conseil Municipal d'Antony prend acte des dispositions du contrat de plan Etat Région 2007-2013 concernant la réalisation d'une interconnexion TGV via Orly.

En revanche, il réaffirme son opposition aux dispositions du contrat de plan Etat-Région concernant l'interconnexion actuelle, qui sont les suivantes : « La région accompagnera ce projet dans les conditions prévues dans la convention de financement ».

Ces dispositions sont incompatibles avec l'amélioration du cadre de vie des antoniens qui est la priorité du conseil municipal. En outre, cette opposition est d'autant plus ferme que le même contrat prévoit la mise en place de crédits concernant des projets de fret ferroviaire qui concerneront également le tronçon traversant Antony. »

Jean Marc Feuillade

US Métro :

Le promoteur, le rugby... ...un nouvel épisode

A lors que les idées des uns et des autres fleurissent sur le devenir du terrain des sports de l'US Métro, comme la construction d'un Aquaboulevard antonien, ce qui créerait beaucoup de circulation dans le secteur (lorsque l'on voit le grand frère Parisien) ou la création d'un bassin de retenue (ce qui postule la densification dudit terrain contraire pourtant à ce que souhaitent les Antoniens...), le destin de la Croix de Berny est peut être en train de basculer du fait d'un seul homme, Jacky Lorenzetti.

Pour mieux comprendre la situation, il est nécessaire de donner quelques explications sur ce Jacky Lorenzetti. Cet homme est l'ex-PDG de Foncia, qui affaire vendue et fortune faite se trouve à la tête d'un pactole de 800 millions d'euros On connaît bien Foncia dans notre ville de par la présence d'agences immobilières, de programmes de construction (passés) et aussi par l'immeuble de bureaux construit sur le site de l'ancienne Sous préfecture au bord du Parc de Sceaux, entre blockhaus et prison...

Mais Jacky Lorenzetti a une danseuse, comme François Pinault. Il ne s'intéresse pas aux nageuses, mais à un sport plus rugueux, le rugby. Preuve de cette passion : il est propriétaire du Racing, club de deuxième division de rugby (dit PRO D 2) qu'il dote de dirigeants, de joueurs et d'entraîneurs de talents. La saison n'est pas fameuse cette année mais le club restera dans les coulisses de l'élite. L'élite c'est ce fameux TOP 14 où évoluent le grand club de la capitale (le Stade Français) et le Stade Toulousain. C'est évidemment le rêve que caresse M. Lorenzetti.

Pour construire une telle épopée, il faut déjà avoir des bases solides, et notamment disposer d'un vivier de joueurs, de sites d'entraînement, de centres de formation, et c'est là que la rencontre entre Antony et Jacky Lorenzetti s'est effectuée.

La ville d'Antony est dotée de plusieurs clubs de rugby : Antony Sports Rugby et le Métro, l'un a ses quartiers au parc Georges

Heller, et l'autre à la Croix de Berny, sur le site de l'US Métro. Antony Sports et le Métro se sont rapprochés au fur et à mesure, et au moins pour certaines sections, les deux clubs travaillent ensemble, dans des conditions pas toujours très faciles à comprendre. Au conseil municipal de mars, le maire, fin connaisseur du milieu sportif Antonien expliqua le montage entre les deux clubs, en rappelant qu'Antony Sports Rugby devait plus se concentrer sur les habitants de la ville alors que son partenariat avec le Métro l'en éloigne.

Deuxième étage de la fusée : la section rugby de l'US Métro et le Racing sont liés par un partenariat. Le club du Racing s'appelle d'ailleurs le Racing-Métro, et la section senior de l'US Métro ne fait qu'une avec le Racing...ce qui pose des problèmes complexes puisque l'US Métro est un club issu du CE de la RATP, et là encore un montage original a été mis en place.

Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est qu'Antony Sports Rugby, US Métro et Racing ont des liens étroits même si les clubs sont différents. C'est dans ce contexte que Jacky Lorenzetti s'est rapproché de l'US Métro et de ses dirigeants pour évoquer le devenir de la Croix de Berny. D'abord a été évoqué la création d'un centre de formation, ce qui, compte-tenu du manque de moyen de l'US Métro, serait une aubaine pour les dirigeants...

Et puis, depuis quelques mois, une autre idée existe, entendue ça et là : la création d'un stade de 25 000 places à la Croix de Berny. C'est une idée du PDG de Foncia. En effet, il trouve que les moyens de transports du site d'Antony sont plus pratiques que ceux du site de Colombes et ce stade deviendrait l'antre du Racing-Métro On entendit même que Jacky Lorenzetti **était prêt à racheter l'ensemble du site Antonien** ..Tout ceci était une rumeur jusqu'à ce que le journal sportif « Midi Olympique » dans son édition du 9 avril donne une réalité tangible au projet. Un article évoque le projet de grand stade sur un site qualifié de « mouvoir » (c'est gentil pour l'US Métro !) ... mais le journaliste précise que le projet est conditionné « aux résultats des élections ».

Ce projet est évidemment une absurdité du point de vue de l'urbanisme puisque ce seraient des milliers de voitures qui viendraient sur le site ; c'est un non sens aussi car le PLU - Plan Local d'Urbanisme - ne permet pas cela (même le projet municipal, en cours de dépouillement d'enquête, n'y avait pas pensé) mais les ambitions de Jacky Lorenzetti sont bien réelles, et si en face, n'existe pas de volonté de développer le site sportif, et bien, il sera de plus en plus difficile de résister aux millions d'amoureux du rugby. C'est pourquoi, une solution publique doit (et peut) être trouvée associant Région, Département et RATP qui permettrait la rénovation des installations sans brader n'importe comment le patrimoine sportif et social de la Régie.

Jean François Homassel
Jean François Moingeon



Résidence Universitaire :

Le pot de terre contre le pot de fer

Citoyens à Antony” est la seule formation politique locale à avoir contesté juridiquement le fait que la Communauté d’Agglomération des Hauts de Bièvre prenne la compétence sur les logements sociaux étudiants de la Résidence Universitaire.

Pour deux raisons

1. parce que la Région est l’échelon adapté pour gérer les logements étudiants

En effet, la RUA Jean Zay a besoin d’une rénovation car les conditions d’habitation de certains studios sont inacceptables. Cette réhabilitation doit se faire en gardant un nombre égal de logements étudiants (car l’Ile de France connaît une carence dans ce domaine, et la réduction de la résidence n’est pas opportune), et elle nécessite des mises de fonds importantes que seule la Région peut mettre en œuvre. En outre, une gestion régionale permet d’avoir une vision globale sur la situation du logement en regard des lieux de formation.

2. parce que le projet de la CAHB, ou plutôt de la commune d’Antony est de démolir tout ou partie de la résidence « le kyste » selon l’expression de l’ancien maire, Patrick Devedjian. Cette démolition serait un gachis social, culturel (alors que la RU est en plein renouveau avec l’ouverture de l’espace Beaudoin)

Citoyens (par la voix de son président) et ses trois élus ont donc introduit un recours contre la délibération de la CAHB (en date du 15 décembre 2004), et dans le courant du premier trimestre 2007, nous avons reçu le mémoire en défense de l’avocat de la communauté d’agglomération qui nous demande **3000 euros**, après avoir rejeté nos arguments.

Bien sur, nous allons introduire devant le tribunal administratif des pièces complémentaires, mais à travers cette demande, on voit bien le dessein qui est celui de la CAHB, celle d’assécher financièrement l’opposition à ses projets afin de décourager les contestations. Cette méthode n’est pas digne de la démocratie alors qu’évidemment, la communauté d’agglomération n’a pas eu à souffrir de notre recours....sa délibération du 15 décembre 2004 n’étant pas applicable! (comme le rappelait l’assemblée Nationale en 2006). Mais pour terrasser l’opposition vraie, tous les moyens sont bons.

Premier tour à Antony :

Machines à voter inutiles... et vote utile

Les antoniens, comme les français ont montré combien le vote pour eux était utile, utile pour peser sur la démocratie, utile pour essayer de dessiner les contours d’un nouveau gouvernement pour le pays, et c’est donc véritablement en masse qu’ils se sont déplacés puisque la participation au scrutin dépassait 88% (contre 80% au niveau national. Le bureau 40 (école élémentaire André Chénier, vers la coulée verte) est celui qui a le plus voté.

Utile aussi le vote l’a été puisque les antoniens se sont encore plus que les Français concentrés sur trois votes : 85% des voix sont réalisés par MM. Sarkozy et Bayrou et Mme Royal. Les trois candidats réalisent des scores supérieurs au vote national : + 3,8 pour Nicolas Sarkozy, +4,5 pour François Bayrou, et + 1,8 pour Ségolène Royal. Concernant le candidat de droite, il faut rappeler qu’à Antony, le vote Le Pen, traditionnellement bas n’est que de 5% à cette élection, l’électorat conservateur se retrouvant sur les positions UMP. Pour François Bayrou, le bon score antonien peut s’expliquer par la sociologie de l’électorat, tenté par un socialisme modéré ou un centrisme de gauche comme c’est le cas dans toute la région parisienne. Ségolène Royal réalise un carton plein dans le quartier du Grand Ensemble avec 57% des voix montrant ainsi la réprobation de ce quartier à la politique sarkozyste (loin des discours de l’UMP locale parlant toujours d’une approbation de la politique de la municipalité de plus en plus forte dans le quartier...).

Au bureau centralisateur, déjà certains tiraient des plans sur la comète en tentant d’extrapoler les scores des candidats aux élections locales : 35% pour Sarkozy, 27% pour Royal et 23% pour Bayrou. Le maire, lucidement déclarait à l’envoyé spécial d’Agora que la physionomie des votes aux législatives et aux élections locales serait bien différente...Le parti socialiste commençait à mobiliser ses troupes pour un second tour qui s’annonce dur mais serré

dans une ambiance de TSS partagée au delà des militants Royalistes.

La seule chose inutile en ce premier tour ce fut les machines à voter. On ne glosera pas ici sur leur fiabilité et sur la facilité de frauder avec ce type d’outil : nous ne sommes pas spécialistes en électronique et nous pensons pas penser que les organisateurs du scrutin fraudent.

En revanche, on s’est aperçu de plusieurs choses lors du vote :

des files d’attente assez impressionnantes qui peuvent s’expliquer par plusieurs éléments : auparavant, il y avait plusieurs isolements donc une attente plus diffuse ; en outre, le vote n’est pas toujours aisé pour tous les électeurs ce qui peut prendre plus d’une minute, expliquant que des gens fassent la queue plus d’une heure !

une opposition spontanée de plusieurs électeurs. Dans le bureau de vote du conservatoire, trois électeurs ont spontanément demandé à pouvoir mettre un libelle sur le procès verbal, du jamais vu en quinze ans de scrutins antoniens....

La municipalité, devant ces réticences et ces ratés, avait pris les devants en organisant une commission d’élus sur les machines à voter, mais cette commission réunie deux jours avant le scrutin n’a pu tester faute de temps que 3 machines sur 41, et lorsque la commission constate une faute d’orthographe sur le prénom d’une candidate (celle du PCF), aucune rectification ne fut possible. Un seul président de bureau de vote (Citoyens à Antony), pour manifester son opposition au principe des machines à voter (qui notamment annihile la participation citoyenne au dépouillement qui était un temps fort de la vie démocratique locale) a demandé qu’un huissier constate à l’ouverture du scrutin que la machine n’avait pas été testée auparavant...C’est désormais aux électeurs de se positionner et de dire qu’ils préfèrent les urnes....

Election présidentielle 1er tour (résultats)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 22 AVRIL 2007 1er TOUR 41 Bureaux sur 41

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	EXPRIMÉS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
01 - HOTEL DE VILLE - SALLE DU CONSEIL-	916	843	6	837	25	12	2	209	7	6	14	212	2	52	4	292
02 - ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON	1,135	980	17	963	20	9	1	269	11	17	15	331	3	37	3	257
03 - ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU REFECTOIRE	1,044	934	7	927	23	9	0	234	5	18	25	219	1	39	3	351
04 - ECOLE MATERNELLE VELPEAU	961	834	4	830	17	13	1	199	10	14	7	226	1	33	6	303
05 - ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU REFECTOIRE	997	868	6	862	22	13	0	194	4	14	16	233	4	42	6	314
06 - MAISON DES ANS TONIQUES	1,017	928	7	921	9	11	2	231	6	10	11	216	2	29	3	391
07 - ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN	963	851	6	845	18	15	1	224	9	12	13	211	3	42	2	295
08 - ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE	857	767	6	761	13	11	1	173	3	13	12	218	2	37	2	276
09 - ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	852	740	11	729	30	17	2	168	9	18	9	216	5	35	0	220
10 - ECOLE MATERNELLE JEAN ZAY	992	859	6	853	10	15	2	171	3	6	15	173	1	41	2	414
11 - ECOLE MATERNELLE FERDINAND BUISSON	975	891	13	878	13	17	1	214	8	7	7	211	2	41	1	356
12 - BIBLIOTHEQUE	964	856	8	848	14	5	0	198	8	13	23	186	2	29	2	368
13 - CRECHE LA SOURCE	997	891	7	884	10	11	1	220	7	13	10	193	0	36	4	379
14 - ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY PREAU	1,074	945	12	933	8	9	0	243	3	25	16	182	4	28	3	412
15 - ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY PREAU	984	876	13	863	28	11	0	163	11	25	15	265	6	60	5	274
16 - ECOLE MATERNELLE JULES FERRY PREAU	1,048	892	10	882	19	10	0	229	9	18	10	202	4	45	6	339
17 - ECOLE ELEMENTAIRE BLANGUERNON	839	759	10	749	19	14	0	192	8	15	11	197	2	29	5	267
18 - ECOLE ELEMENTAIRE BLANGUERNON	1,007	919	7	912	22	12	2	209	7	24	17	245	1	45	5	323
19 - ECOLE MATERNELLE ANDRE CHENIER SALLE A MANGER	910	802	11	791	33	10	5	135	9	13	17	208	3	59	8	293
20 - HOTEL DE VILLE -SALLE DES MARIAGES-	921	811	10	801	20	15	2	200	7	13	16	222	2	43	2	259
21 - CENTRE DE LOISIRS PARC HELLER	1,022	918	8	910	23	22	1	228	7	16	15	238	3	23	5	329
22 - CENTRE DE LOISIRS PARC HELLER	991	872	8	864	25	26	1	188	7	14	21	225	6	67	12	272
23 - ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT PREAU	1,043	888	9	879	31	25	2	165	14	15	5	312	4	65	3	238
24 - ECOLE MATERNELLE PAUL BERT PREAU	996	890	7	883	15	16	1	211	3	11	19	244	1	43	2	317
25 - ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT PREAU	1,038	909	10	899	10	15	2	248	6	16	11	208	1	39	6	337
26 - ECOLE MATERNELLE ADOLPHE PAJEAUD	996	879	16	863	35	28	1	200	10	22	6	253	1	37	4	266
27 - ECOLE ELEMENTAIRE ADOLPHE PAJEAUD REFECTOIRE	998	882	9	873	31	24	1	176	17	8	307	3	58	11	220	
28 - ECOLE MATERNELLE VAL DE BIEVRE	1,043	908	14	894	30	14	1	215	9	9	20	261	1	47	11	276
29 - ECOLE MATERNELLE NOYER DORE	672	576	8	568	14	11	2	131	9	7	4	193	0	29	2	166
30 - MAISON DE QUARTIER MONT BLANC	993	817	17	800	27	13	1	121	7	6	17	312	4	66	12	214
31 - ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	1,016	856	18	838	28	8	2	168	11	20	9	228	2	63	9	290
32 - CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD	852	771	7	764	23	17	1	171	7	9	12	195	3	38	6	282
33 - ECOLE MATERNELLE DES RABATS	1,103	904	14	890	30	14	2	190	16	11	6	325	2	76	14	272
34 - ECOLE MATERNELLE DUNOYER DE SEGONZAC	1,034	869	14	855	25	17	0	237	11	18	17	221	1	72	16	320
35 - ECOLE ELEMENTAIRE DUNOYER DE SEGONZAC	1,107	902	5	897	18	16	1	215	13	16	17	222	4	34	10	331
36 - ECOLE ELEMENTAIRE DES RABATS	1,004	889	14	875	46	43	0	194	13	11	8	222	4	48	7	279
37 - CENTRE ANDRE MALRAUX	1,035	897	15	882	36	21	2	172	6	11	23	279	11	57	9	253
38 - CLUB AMITIE	428	393	6	387	4	6	0	72	2	6	5	105	0	12	2	173
39 - ECOLE ELEMENTAIRE NOYE DORE	751	610	21	589	22	6	0	77	6	2	3	337	1	28	11	96
40 - ECOLE ELEMENTAIRE CHENIER	775	812	3	809	37	34	0	137	10	10	10	173	3	10	1	267
41 - ESPACE HENRI LASSON	970	851	14	837	6	7	0	214	4	7	194	0	30	5	353	

88.07 % DE PARTICIPATION

11.93 % D'ABSTENTIONS

98.79 % D'EXPRIMÉS

01.21 % DE BULLETINS BLANCS

	/ Inscrits	/ Votants	/ Votants	Le % des voix est calculé par rapport aux exprimés.												
	39,320	34,628	419	34,209	862	594	46	7,861	330	571	524	9,418	105	1,744	230	11,924
					2.52%	1.74%	0.13%	22.98%	0.96%	1.67%	1.53%	27.53%	0.31%	5.10%	0.67%	34.86%

INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	EXPRIMÉS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12							
1 Olivier BESANCENOT	2	Marie-George BUFFET	3	Gérard SCHIVARDI	4	François BAYROU	5	José BOVÉ	6	Dominique VOYNET	7	Philippe DE VILLIERS	8	Ségolène ROYAL	9	Frédéric NIHOUS	10	Jean-Marie LE PEN	11	Arlette LAGUILLER	12	Nicolas SARKOZY

Point de vue...

Ordinateurs de vote :

C'est simple, rapide et sûr... ...pas si sûr

Jean Yves Sénant, maire UMP d'Antony, a fait un passage furtif à « Dimanche + », émission de Mme Laurence Ferrari diffusée en clair sur « Canal + » le dimanche 15 avril 2007, pour vanter les mérites de la mise en œuvre du vote électronique à Antony, alors que son alter ego UDF, M. Philippe Laurent, dans la ville voisine de Sceaux refusait son utilisation en réponse à une pétition citoyenne (exception faite de l'UMP). L'argumentation du maire d'Antony, comme dans toutes ses interventions sur les sujets qui touchent à sa fonction, était laconique : « le coût des machines est amorti en 3 ans », comme dans la rubrique « machine à voter » sur le site de la mairie (et en gras) : « **En trois mots : simple, rapide et sûr** » et comme le courrier adressé aux électeurs qui ne mentionne ni la marque et l'agrément de la machine utilisée, ni la possibilité d'un accès à la consultation du procès verbal dit « d'initialisation de la machine » qui doit être imprimé (il vérifie à l'ouverture du scrutin : l'absence de bulletin de vote dans la machine à l'ouverture du scrutin, le fait que le compteur de suffrages soit à la graduation zéro, la correspondance entre les candidatures mentionnées par la machine à voter et celles indiquées par la liste adressée par le préfet au maire de la commune).

Sûr : pas si simple. Les machines à voter de la marque NEDAP qui équipent les bureaux de vote d'Antony, font l'objet d'un moratoire en Belgique, ont été refusées en Irlande et sont les mêmes que celles qui ont provoqué d'innombrables difficultés aux Etats-Unis. Seule le modèle « ESF1 » (version 2.07) a été agréé par le Ministère de l'intérieur.

Il faut savoir que contrairement aux allégations mentionnées sur le site de la mairie d'Antony, les machines à voter ne sont pas de « simple calculatrice » mais des appareils qui contiennent un logiciel comme nos micro-ordinateurs souvent facétieux.

Il faut par ailleurs ne pas confondre fiabilité et sécurité de l'appareil : un ordinateur qui ne tombe pas en

panne, ne garantit pas pour autant un résultats authentique.

Le code source du logiciel intégré à l'ordinateur de vote est gardé secret par son fabricant.

L'agrément est accordé sur un modèle d'ordinateur, et non pour chaque exemplaire fabriqué de cet ordinateur.

Comment les ordinateurs ont-ils été stockés depuis la dernière élection ? Selon les experts, il faut moins de 2 minutes pour, après intrusion dans un entrepôt de stockage, modifier le logiciel d'une machine à voter, y compris les manipulations sur les scellés. L'intégrité des ordinateurs après stockage a-t-il été vérifié depuis la dernière élection et de quelle manière ?

Quand vous allez voté, qui vous garantit que lorsque vous aurez sélectionné le candidat de votre choix, ce sera bien lui qui sera enregistré par la machine au moment de votre validation ? Pourquoi ne pourriez-vous pas disposer d'un récépissé qui atteste que le vote enregistré est bien celui de votre choix ?

En démocratie représentative, seuls sont légitimes pour le contrôle : les électeurs, les assesseurs, les délégués et les scrutateurs. Hors, les assesseurs que peuvent-ils garantir en dehors du fait d'avoir respecté les procédures techniques ? les scrutateurs peuvent-ils réclamer autre chose que la réimpression d'un ticket instantané des résultats quand le Conseil de l'Europe recommande la « possibilité d'un second dépouillement » ? La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), qui s'inquiétait récemment dans un article du monde (17/04/2007) par la voix de son Président M. Alex Türk sur « l'endormissement » à propos des textes législatifs et réglementaires qui depuis 2001 nous abreuvent de systèmes toujours plus intrusifs du point de vue des libertés, préconisait dans un rapport une « évaluation globale des dispositifs de vote électronique » en 2004 qui est resté lettre morte.

Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.ordinateurs-de-vote.org>

Jean Pierre Duffet

Culture... culture

«Vivre à Antony ment, vivre à Antony ment, Vivre à Antony, c'est Devedjian » (air connu)

A lors que la municipalité a choisi la plus mauvaise voie pour rénover le cinéma «Le Select» en le noyant dans une opération immobilière d'envergure confiée à un promoteur privé sans la moindre concertation, le maire d'Antony tente dans le bulletin municipal d'avril, de lever les inquiétudes qui entourent le projet. Ses arguments néanmoins ne sont que mensonges.

1er mensonge : « des espaces résiduels peuvent être en définitive affectés à des commerces, voire à des bureaux et des logements »

Résiduel : cela veut dire marginal, infime, or en conseil municipal, le maire d'Antony a indiqué que le projet disposerait de 3500 m², et qu'il estimait que le cinéma avait besoin de 2500 m², soit 1000 m² affectés aux commerces, bureaux ou logements. Cela représenterait 25 à 30% des espaces !

2ème mensonge : «il s'agit d'abord de reconstruire le cinéma »

dans ce cas, il est intéressant de lire ce que dit le cahier des charges de l'étude demandée par la ville : « *la faisabilité donc doit permettre de démontrer que les construction des parcelles accueillant une opération imbriquant le cinéma et un programme immobilier autre, n'obère en rien la poursuite de la constitution d'un front bâti....* ». Cela veut dire que le projet de reconstruction est tellement prioritaire qu'il faut vérifier avant qu'il n'interdise pas de réaliser le front bâti, alors que ce serait plutôt l'inverse qu'il faudrait concevoir§.

3ème mensonge : « la ville sera maîtresse du projet »

Dans ce cas, comment comprendre un autre paragraphe du marché qui dit bien que ce sont les promoteurs qui réaliseront le projet (on évoque une étude de marché « *en vue d'intéresser les différents promoteurs en place et de vérifier l'intérêt opérationnel et financier du projet* »). Il est même

affirmé ensuite : « il sera demandé dans cette phase conditionnelle des possibles ajustements après consultation des promoteurs pour recalculer et affiner le programme du cinéma avec la faisabilité d'ensemble ». Autrement dit : les promoteurs pourront lever des arguments susceptibles de modifier le programme initial du cinéma...

4ème mensonge : « la ville concertée »

Une fois encore, c'est hélas inexact comme l'a montré la conduite des débats lors d'un débat consacré au film « l'arbre, le maire et la médiathèque ». La directrice du cinéma et la maire adjointe à la culture, de connivence tant symbolique (tutoiement de rigueur) que sur le fond, conduirent le débat de manière encadrée : on pouvait évoquer la situation locale pour mettre en valeur les actions de la majorité municipale (conseil des jeunes citoyens) mais en revanche, il fut dit aux opposants au projet municipal sur le cinéma tant par la directrice (« ce n'est pas le débat, ce n'est pas poli pour notre invité) que par l'adjointe à la culture (« on n'est pas au conseil municipal ») que leurs interventions étaient déplacées...et nuisibles pour l'association des Amis du Cinéma selon Mme Beauchemin Flot. Pourtant, la personne invitée, sur le livre d'or, dira tout l'inverse...

Enfin, comment expliquer la volonté d'opacité et de flou de la majorité municipale. Lorsqu'un élu (Citoyens et radical) trouve des éléments concernant le cinéma sur le site internet de la ville, il se fait traiter de « fouineur »...par le maire d'Antony, montrant ainsi sa capacité à insulter ses adversaires politiques, et sa conception limitative de la démocratie...

Dans l'expectative

Le Conseil de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) du 30 mars s'annonçait passionnant avec l'examen du budget 2007 comme élément principal. À un an des élections locales, les responsables locaux en profitent souvent pour lancer des grands projets afin de séduire les électeurs. Mais les élus communautaires semblent se satisfaire de la routine et attendent sans impatience la décision préfectorale sur le transfert de compétence votés en 2006.

Un budget en pause

La présentation du budget par le maire de Bourg-la-Reine, nouvel adhérent de l'UMP, reprenait l'essentiel des propos de l'année précédente : maîtrise des dépenses de fonctionnement, effort volontariste sur l'investissement, amélioration des ratio financiers. Bref, sous prétexte d'incertitude sur le transfert des compétences (école de musique et espaces verts), le budget 2007 mimait celui de 2006 : l'essentiel du budget communautaire est reversé aux villes (80%) sans modifier les règles d'attribution et le budget de fonctionnement propre à la communauté d'agglomération diminue même de 1%. C'est dire la volonté de développement ! Quelques surprises cependant pointaient de ci de là. La CAHB instaure ainsi un fonds de concours de 1 million d'euros pour soutenir des projets communaux (dont 340 000 euros destinés à Antony). Il ne suffit pas de reverser l'essentiel du budget aux villes, encore faut-il venir en aide pour financer leurs projets. L'Agglomération signe ainsi son renoncement à tout équipement nouveau d'intérêt communautaire. D'ailleurs, au cours de l'exposé, la reconstruction du théâtre Firmin-Gémier ne sera pas évoquée.

Un débat assagi

Face à un budget aussi atone, les quatre élus de l'opposition ont peiné pour animer le débat. L'une a dénoncé la baisse des dotations apportées par l'État qui continue à se désengager et qualifié le budget de gestionnaire et non de visionnaire, un autre s'est interrogé sur la cohérence des pôles culturels gérés désormais par la CAHB et sur les nombreuses études dont les conclusions sont toujours reportées, un troisième a souhaité que la CAHB s'engage dans la rénovation de la résidence universitaire d'Antony et garantisse davantage la sécurité des 2 roues dans l'élaboration du plan local de déplacement, et un dernier s'est inquiété de l'équilibre financier lié la collecte des déchets et montré que l'absence de projets communautaires plaçant la CAHB dans les dernières collectivités locales au niveau national pour le taux d'intégration

fiscale, le coefficient qui permet de calculer les dotations.

En plus du groupe d'opposition, il existe désormais une ville abstentionniste pour agrémenter les conseils. Les élus du Plessis-Robinson, pourtant tous de l'UMP, s'abstiennent de voter le budget. Ils expliquent qu'il ne s'agit pas d'un acte de défiance, ni d'un manque de solidarité, ni d'un rapprochement avec les socialistes, mais qu'ils sont contre le principe des communautés d'agglomérations en région parisienne.

Le président de l'agglomération est venu au secours de son budget avec les mêmes arguments que ceux présentés lors du débat d'orientation du mois dernier. C'est un budget « prudent pour consolider les compétences transférées » et « il convient d'attendre la fin

Questions orales:

L'opération d'intérêt national du plateau de Saclay et le fonctionnement du Paladin

La première question orale posée par Jean François Homassel concerne l'OIN (opération d'intérêt national) du Plateau de Saclay : "Aux portes du territoire de notre communauté d'agglomération, l'Etat a décidé de mettre en oeuvre une opération d'intérêt national sur le Plateau de Saclay. Cette opération aura un impact lourd sur le destin de notre communauté d'agglomération, en terme de transports, d'urbanisme et d'emploi. La CAPS (une communauté d'agglomération essonnoise) mais aussi les collectivités locales alentour ont pris position concernant cette OIN. Je souhaiterais d'une part connaître la position de la CAHB concernant l'OIN et d'autre part savoir si vous jugez utile que notre assemblée se prononce par un texte au sujet de cette opération d'importance."

Pourquoi cette question est-elle importante ? parce que le développement d'un projet d'ampleur aux portes de l'agglomération renforcerait la volonté de RFF et de l'Etat de mettre en place rapidement leur projet d'interconnexion car il faudrait bien irriguer « une Défense bis ». Mais ce n'est qu'une conséquence, une autre étant la disparition de terres agricoles périurbaines, alors qu'elles peuvent jouer un rôle important et nécessaire dans le développement d'une alter-agriculture, c'est à dire une agriculture de proximité (telle qu'elle fonctionne dans les AMAP - cf article page xx). La réponse de l'exécutif de l'agglomération fut argumentée sur la forme mais sur le fond, elle indiqua qu'il ne pouvait être question pour l'heure de formuler un avis, car il faut connaître le périmètre exact. Le président de la CAHB affirma en revanche que la position serait arrêtée en accord avec les villes de Verrières et Wissous. On peut regretter cette position d'attente à l'heure où beaucoup de collectivités,

des études avant de lancer des programmes ambitieux. Tout viendra à son heure. » Il a prétendu également que le réseau PALADIN avait atteint 70% de ces objectifs (sauf la ligne circulaire numéro 12) et qu'il y avait 28% de logements sociaux sur le territoire de l'agglomération.

Un final plus dynamique

Seules les questions diverses ont dissipé l'apathie générale (cf article ci-dessous) et ont permis au président de montrer sa mauvaise foi sur le dossier des bus PALADIN. Il a prétendu que si les bus devaient maintenir leur moteur en marche lorsqu'ils stationnent c'est qu'ils sont vieux. Or, ceux qui les empruntent lisent sur les bus : « véhicule propre climatisé ». Propre mais polluant !

Sans rancune, c'est la ville du Plessis-Robinson qui accueillera le Conseil de juin.

Pierre Rufat

et d'association de toutes sensibilités se bougent sur l'OIN (comme le 28 avril à la mairie de Bièvre.

La deuxième question orale a trait aux conditions de fonctionnement du Paladin: "Le réseau de transports en commun Paladin qui irrigue la communauté d'agglomération est confiée à un opérateur privé. Des riverains des arrêts de bus, et parfois les usagers de ce mode de transport se plaignent de l'insuffisante formation des chauffeurs des bus. Il est fréquent notamment que les moteurs tournent à l'arrêt, et malgré les récriminations des riverains, cette pratique perdure. De plus, particulièrement dans le centre d'Antony, les chauffeurs ne font pas d'efforts particuliers pour amoindrir les nuisances. La CAHB envisage-t-elle de mettre en demeure l'opérateur privé de mettre en place une formation adéquate des chauffeurs afin que le service rendu s'améliore dans le respect de tous?" Dans un récent numéro d'Agora, nous avons évoqué les difficultés rencontrées par une riveraine des Paladins qui stationnaient devant chez elle moteur tournant...en outre, on relève de nombreux comportements déplacés de la part des chauffeurs. Il nous paraissait nécessaire de connaître la position de principe de la CAHB sur cette question. Le président répondit qu'effectivement des incivilités avaient été constatées, que la société concessionnaire pourrait évidemment être sanctionnée, mais qu'un des problèmes essentiels fut la montée en charge du nouveau dispositif du Paladin. Début 2005, il a fallu recruter de manière très rapide des chauffeurs sans vérifier le niveau de formation de chacun d'entre eux...

Muriel Sicard, agricultrice:

“Rendre l'agriculture plus proche des villes et de ses habitants”

Elle n'habite pas notre ville, elle ne fréquente pas notre marché, mais depuis quelques semaines Muriel Sicard est devenue un personnage de la vie antonienne puisqu'elle est la productrice qu'a rencontré l'AMAP « La Blette Humaine ».



D'arrière ce sigle et ce nom un peu étrange se cache une association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Ces entités fleurissent petit à petit dans le pays et elles sont nées d'une réflexion de consommateurs qui ont eu une prise de conscience écologique. De quoi s'agit-il : des consommateurs se regroupent, et s'engagent sur une année à acheter chaque semaine un panier composé de plusieurs légumes) à une agriculteur. Plusieurs avantages : l'engagement annuel permet à l'agriculteur de se projeter dans l'avenir ; le retour à une saisonnalité des produits ; l'encouragement d'une agriculture de proximité, « périurbaine ».

C'est par internet que les promoteurs de la Blette Humaine ont trouvé Muriel Sicard, et une rencontre eut lieu en novembre, dans les terres de Congerville-Thionville (dans l'Essonne, à 60 kilomètres d'Antony) où est située l'exploitation de la jeune agricultrice. Puis les contacts ont été noués entre les personnes intéressées et l'exploitante agricole, et, le 22 mars, la première distribution de paniers eut lieu à Antony : les épinards, l'emblématique « blette », la roquette, la mache, la betterave, les radis se succèdent pour l'heure, entraînant des échanges entre les consomm'acteurs sur les

recettes pour préparer les légumes de saison, et aussi avec Muriel.

Car le but de l'AMAP, c'est aussi de remettre l'agriculture de proximité au centre de la consommation même si les ménages qui prennent leurs paniers savent bien que c'est une goutte d'eau dans un système où prévaut la grande distribution et les légumes sans saison...pour les antoniens, petits et grands. C'est aussi la re-découverte d'un métier particulièrement dur que celui d'agriculteur là où beaucoup d'entre nous n'avaient qu'une image d'Épinal en tête lorsqu'on évoquait le monde agricole...

Etre maraîcher dans l'Ile de France en 2007, d'abord ce n'est pas un métier de tout repos, puisque les cultures ne laissent pas grand loisir à Muriel, qui, seule, s'occupe de ses deux hectares. A ses problèmes récurrents que sont le vent (qui soulève parfois les bâches des serres), l'eau (qui manque en ce moment et dont la carence menace les jeunes pieds de tomate par exemple, nécessitant des trésors d'astuce pour aller chercher l'eau nourricière) et les taupes et autres nuisances animales qui s'en prennent aux cultures, s'ajoutent la vie quotidienne de l'agricultrice. Arrachage des plants qui ont déjà donné, ramassage des légumes qui viennent de mûrir, prendre soin des plants de tomates

dont il faut enlever les gourmands nous expliquait Muriel, tout cela représente des journées qui commencent « assez tard » selon elle, soit vers sept heures du matin et se terminent vers 21 heures....Il n'y a, par essence, pas de temps mort puisqu'au cours de l'année, la maraîchère voit de nouvelles cultures arriver, et aux produits élevés dans les serres s'ajoutent et/ou se substituent des produits élevés en plein champ.

Cette débauche d'énergie, Muriel ne s'en plaint pas, puisque de formation ingénieur agricole, elle a toujours souhaité travailler comme exploitante. Ces boulots précédents, même mieux rémunérés dans une chambre d'agriculture ou comme animatrice dans un groupement d'agriculteurs bio ne lui permettaient de s'épanouir. Les hasards de la vie ont fait que cette jeune femme originaire du Languedoc, terre de vin et de soleil s'est retrouvée en terre de Beauce, encerclée par les céréales et le colza mais heureuse de s'être enfin installée.

Son installation, elle a pu la mener notamment grâce à des subventions de l'Etat et de la Région. Elle peut bénéficier du soutien technique de la chambre d'agriculture et de l'aide sur le plan comptable d'une comptable qui vérifie avec Muriel ses comptes pour que son exploitation puisse être viable. Lorsqu'on évoque avec elle cette viabilité, l'agricultrice précise qu'il faut en trois ans pouvoir disposer d'un revenu égal au SMIC, pour que l'installation soit réussie.

C'est pourquoi, Muriel se démène, et après avoir trouvé des clients dans les comités d'entreprise à qui elle livrait des paniers choisis par les membres des CE, elle s'est tournée vers les AMAP pas trop loin de chez elle, et donc l'AMAP d'Antony, la Blette Humaine. L'AMAP antonienne, par le système mis en place, à savoir l'engagement sur une saison permet à la jeune agricultrice d'avoir un peu de trésorerie et donc de financer l'activité et l'achat des semis et des plants, et tutti quanti...une consommation donc où les consommateurs peuvent à la fois bénéficier d'un service effectif et en même temps soutenir une exploitation agricole débutante et pleine d'enthousiasme.

« Agir localement, penser globalement », cela pourrait être les slogans des AMAPiens qui rêvent que leur réalisation puisse se multiplier avec d'autres, et ainsi rendre l'agriculture plus proche des villes et de ses habitants...

Pierre Delmotte